

PRESIDENCE DU CONSEIL DES
MINISTRES

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

DECRET N° 79/196 DU 5/5/79
Portant nomination de Monsieur SITA
Sébastien, Ingénieur des Travaux Agricoles
de 5° échelon en qualité de Directeur des
Produits à la Caisse de Stabilisation des
Prix des Produits Agricoles et Forestiers.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu l'acte n°038/PCT/CC du 30 Mars 1979 portant fondement, organisation
et fonctionnement des Pouvoirs Publics;

Vu le décret n°79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier Minis-
tre, Chef du Gouvernement;

Vu le décret n°79/155 du 4 Avril 1979 portant nomination des Membres du
Conseil des Ministres;

Le Conseil de Cabinet entendu;

D E C R E T E ;

Article 1er.— Monsieur SITA Sébastien, Ingénieur des Travaux Agricoles de 5° éche-
lon est nommé Directeur des Produits à la Caisse de ~~Stabilisation~~ des Prix des
Produits Agricoles et Forestiers.

Article 2.— Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont
abrogées.

Article 3.— Le présent décret qui prendra effet à compter de la date de prise de
service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République
Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./..

Brazzaville, le 5 MAI 1979

Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement

Le Ministre de l'Economie Rurale,

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.—

Le Ministre des Finances,

Jean I T A D I.—

Henri L O P E S .—

Le Ministre du Travail et de
la Justice, Garde des Sceaux,

Victor TAMBA-TAMBA.—